



NATIONS UNIES

CONSEIL
DE TUTELLE



Distr.
LIMITEE
T/COM.11/L.313
29 décembre 1958
FRANCAIS
ORIGINAL : ITALIEN

COMMUNICATION DU "PARTITO LIBERALE GIOVANI SOMALI" CONCERNANT
LA SOMALIE SOUS ADMINISTRATION ITALIENNE

(Distribuée conformément à l'article 24 du règlement intérieur du Conseil de tutelle)

Note du Secrétariat : Cette communication a été transmise au Secrétaire général par le Conseil consultatif des Nations Unies pour le Territoire sous tutelle de la Somalie sous administration italienne.

"PARTITO LIBERALE GIOVANI SOMALI"

Boîte postale 331 - Tel. 231

SIEGE : Via Romolo Onor

Ref. P.L.G.S. 37

OBJET : Réunion électorale illégale

Mogadiscio, 7 février 1958

A Son Excellence M. Enrico Anzilotti, Administrateur de la Somalie, Mogadiscio

Copie :

Chef du Gouvernement somali, Mogadiscio

Parlement somali, Mogadiscio

Conseil consultatif des Nations Unies, Mogadiscio

Consulat général des Etats-Unis d'Amérique, Mogadiscio

Consulat général d'Ethiopie, Mogadiscio

Consulat général de France, Mogadiscio

Ligue des jeunes somalis, Mogadiscio

Hisbia Dighil Mirifle, Mogadiscio

A son grand regret, le "Partito Liberale Giovani Somali" se voit contraint de présenter à Votre Excellence une protestation formelle contre l'attitude des dirigeants de la Ligue des jeunes somalis, de certains députés de la majorité

actuelle et de certains membres du Gouvernement somali qui récemment (voir la "Somalia Libera" No 9, page 3 du 2 février 1958) ont organisé une réunion électorale illégale qui s'est tenue à Tillei les 28 et 29 janvier 1958.

En fait, aux jours indiqués ci-dessus, une cérémonie religieuse devait avoir lieu dans cette localité pour commémorer la mémoire d'un membre de la famille Abdalla Agen Ier. Cette cérémonie, qui devait revêtir un caractère religieux, a été transformée en manifestation politique. En effet, des hauts-parleurs et des microphones avaient été installés sur les lieux, ainsi que d'autres appareils que l'on n'emploie que dans les réunions électorales autorisées lorsque des discours et une propagande politiques sont organisés en plein air.

Le "Corriere della Somalia", dans son No 28 du 3 février 1958, page 12, donne un récit inexact de la cérémonie.

Les mêmes faits se reproduiront à Culmis Uen, dans la circonscription de Villabruzzi, où demain, 8 février 1958, les Sciale doivent se réunir pour commémorer le décès d'un membre de leur famille.

Le "Partito Liberale Giovani Somali" prie solennellement Votre Excellence de bien vouloir mettre fin à ces abus, commis par les dirigeants de l'actuel parti majoritaire. Si de tels abus ne cessent pas, notre parti se verra contraint, à son grand regret, d'adopter la même attitude que la Ligue des jeunes somalis, afin de s'assurer dès à présent des appuis pour la prochaine campagne électorale.

LE PRESIDENT

(Signé)

LE SECRETAIRE GENERAL

(Signé)
